

Image not found or type unknown



Commande d'un portail chez menuisier

Par **POCAHONTAS**, le **13/05/2016** à **18:06**

J'ai signé un devis le 18 Février 2016 pour un portail auprès d'un menuisier. J'ai versé des arrhes (35%) à la commande. Sur le devis il n'y a pas de date de livraison, mais au téléphone le menuisier nous a indiqué qu'il livrerait ce portail courant Mars. Quel recours ai-je ?